

COMMISSION EUROPÉENNE

DIRECTION GÉNÉRALE PERSONNEL ET ADMINISTRATION

Comité Local du Personnel Bruxelles Le Président

NA NOV. 2009

Bruxelles, le CLP-Bruxelles/HT/ak - D(2009) 47

NOTE A L'ATTENTION DE MME IRENE SOUKA, DIRECTEUR GENERAL DG ADMIN

Le CLP a été informé par l'OIB du projet de privatisation de la <u>navette chauffeurs du</u> <u>courrier central</u>. Les deux arguments principaux utilisés pour soutenir ce projet sont:

- (1) assurer un service de qualité supérieure en comparaison avec la situation actuelle;
- (2) renforcer davantage le service pool chauffeur existant en y ajoutant les huit chauffeurs du courrier. Ceci permettrait de faire face aux contraintes budgétaires pour recruter des chauffeurs en AC-GFI.

Ce projet va à l'encontre des conclusions du groupe de travail Chauffeurs présidé par M. Ristori en 2000 (voir annexe). Le CLP se demande à juste titre si la Commission a l'intention de privatiser à terme tous les services de l'OIB. En effet, le CLP constate qu'au courrier central, plusieurs autres fonctions ont déjà été privatisées de manière unilatérale et sans concertation quelconque avec la représentation du personnel. Le CLP estime que, jusqu'à maintenant, toute privatisation de fonctions et services a conduit à l'échec total. Ceci vaut entre autre pour les crèches-garderies et du laboratoire médical, qui ont été ré-internalisés entre temps, et dont le CLP se réjouit.

De plus, le CLP regrette à constater que l'ensemble du personnel externe, engagé par le biais de contractants, travaille à des conditions de travail sociales indignes à notre institution qui devrait pourtant montrer un rôle exemplaire sur le marché de travail européen.

Le CLP n'a jamais reçu les résultats de l'analyse de marché évoqué par M. Brady pendant la réunion d'information du 24/01/2008 (voir annexe: p. 3 des conclusions). Le CLP demande à recevoir ces résultats ensemble avec le projet d'appel d'offre qui sera lancé prochainement afin de pouvoir se rassurer sur les différents aspects dans ce dossier.

Le CLP estime qu'une telle politique, voire gestion du personnel, est inacceptable. Une gestion plus adéquate et une utilisation correcte du groupe AC-GFI à l'intérieur des offices éviterait ce type de situation. Or, le CLP constate qu'à l'OIB, comme d'ailleurs au PMO, de plus en plus de membres du groupe de fonction AC-GFI assurent des tâches administratives (de niveau AC-GFII), tandis que leur tâches normales sont exécutées par du personnel externe (intérimaires), voir totalement privatisées (sous-traitants, contractants, etc.).

Pour rappel: les tâches AC-GFI négociées lors du remplacement de la catégorie D par des agents contractuels exigent que ces tâches soient conformes aux descriptions de postes comme définis par le *Groupe Core et Non Core*.

En conséquence, le CLP:

- (1) souhaite vous rencontrer d'urgence afin d'examiner la situation;
- (2) invite déjà les OSP à prendre en charge ce dossier dans le cadre de la procédure de négociation;
- (3) demande à suspendre la publication de l'appel d'offre et l'action de privatisation jusqu'à la fin de ces négociations.

Hans TORREKENS

Annexe:

Conclusions du groupe de travail Chauffeurs

Conclusions réunion d'information du 24 janvier 2008

Copies:

M. G. Zupko, OIB

M. Dotto, DG ADMIN/B/5 Délégation Chauffeurs

CLP-Bruxelles

OSP